

Conditions Générales de Vente

Publiscreen

I - Dispositions Générales

Nos ventes sont faites exclusivement aux présentes conditions générales de vente, lesquelles sont communiquées avant tout accord à chaque client. Toute commande ferme et acceptée implique pour l'acheteur l'adhésion aux conditions générales de ventes.

II - Commandes

Toute commande, afin d'être prise en compte, doit être envoyée par fax ou par mail à votre interlocuteur commercial. Votre bon de commande, ou à défaut, notre devis signé, doit comprendre tous les éléments nécessaires à la bonne mise en fabrication de nos produits. Le fait de passer commande implique l'adhésion complète et sans réserve du Client aux présentes conditions générales à l'exclusion de tout autre document. Aucune commande ne sera prise par téléphone. Toute annulation de commande ne pourra intervenir qu'après l'acceptation de Publiscreen et sera dans ce cas confirmée par écrit sous la forme d'un email.

III - Délais et livraison

La livraison s'effectuera à l'adresse indiquée par le client et sera considérée comme effectuée au moment où la commande arrivera à ladite adresse. Les délais de livraison sont donnés à titre purement indicatif et sans garantie. Tout retard d'exécution des commandes ne saurait servir de base à l'annulation de celles-ci, à refuser les marchandises ou à bénéficier de dommages et intérêts.

Les délais indicatifs donnés par Publiscreen peuvent faire l'objet d'une révision si les fichiers du client devaient être actualisés ou si ceux-ci n'étaient pas conformes.

La fabrication ne peut intervenir que si le client est à jour de ses obligations envers Publiscreen et notamment s'il n'existe aucun retard de paiement, y compris sur d'autres commandes que celle qui doit être livrée.

Les marchandises, même franco, voyagent aux risques et périls du destinataire auquel il appartient de vérifier le bon état au moment de la livraison. Cette vérification doit porter sur la qualité, les quantités et les références des marchandises ainsi que leur conformité à la commande.

Les délais de transports ne sont jamais garantis. Tout retard dû, soit à la non remise par le client des documents prévus ou du bon à tirer accepté à la date convenue, soit à la survenance de cas de force majeure, entraînera à juste titre l'application de délais supplémentaires.

IV – Prix

Les prix indiqués sur les devis sont valables 30 jours après la date d'émission. Les prix peuvent être modifiés sans préavis, en fonction des hausses ou des baisses du coût des matières premières. Les prix sont facturés sur la base du tarif en vigueur au jour de la commande, ils s'entendent hors taxe.

V - Conditions de paiement

Les conditions de paiement sont de 45 J fin de mois, à la date d'émission de la facture. Le règlement peut se faire par Chèque, virement, traite. Toutes nos factures sont payables à notre siège social :

Publiscreen • ZA Ravennes les Francs • 13, Avenue Albert Calmette • 59910 Bondues • France

Escompte pour règlement anticipé : 0 %. Tout retard de paiement pourra ouvrir à une demande de versement d'intérêts de retard.

VI – Facturation

La facture, établie dès l'expédition de la marchandise, est envoyée par courrier à l'adresse de facturation du client.

VII - Qualité des produits

Les produits vendus sont fabriqués selon les critères de qualité dont le professionnalisme est reconnu. Les fichiers étant fournis par vos soins, nous nous engageons uniquement à restituer les couleurs du fichier informatique fourni telle que la chaîne de fabrication les restitue. Les couleurs visibles sur votre écran ne sont pas contractuelles (les couleurs peuvent varier selon la configuration de chaque poste !), de même pour les impressions réalisées par vos soins sur une imprimante de bureau.

Notre responsabilité ne saurait être engagée du fait d'une nuance marginale entre les couleurs visualisées et les couleurs du produit livré. Elles seront les plus proches des éléments remis. Nous ne pourrions être tenus pour responsables des différences de nuances qui ne pourront entraîner l'annulation de la commande ou toute demande de remises, pénalités ou autres dommages et intérêts.

Les teintes d'encre ainsi que les quantités de papier ne seront garanties que dans les limites des tolérances admises dans les secteurs d'imprimerie. Le client accepte qu'il y ait des variations de teinte tout au long d'un tirage et des anomalies bénignes pouvant avoir échappé à notre surveillance.

Il est toutefois possible de venir valider le BAT lors du démarrage de la ou les production(s).

Les fichiers informatiques nécessaires à fabriquer le produit imprimé doivent être fournis par le client. Ils doivent être fournis de telles manières à ce qu'ils soient conformes à la bonne mise en fabrication.

Il est également convenu que la responsabilité de Publiscreen est entièrement dérogée sur les défauts d'impression, de colorimétrie, de police, de défonce, de chasse de texte, conversions

d'images, dans l'hypothèse où ces défauts sont présents sur les fichiers du client. Le Client reconnaît également être informé que les logiciels de mise en page ne garantissent jamais une restitution à 100 % du fichier apparaissant à l'écran et peuvent entraîner, à l'occasion de traitements successifs, des résultats différents d'un affichage écran ou d'une impression sur une imprimante de bureau ou un copieur connecté.

Publiscreen se réserve le droit d'effectuer certaines modifications qu'elle jugerait indispensables sur les fichiers fournis par le client et qui ne seraient pas conformes aux prescriptions techniques (fonds perdu, remise au format, conversion de couleurs pantone, conversion d'images RVB, etc...). De même, Publiscreen se réserve le droit de refuser toute commande dans l'hypothèse où les fichiers ne seraient pas conformes aux prescriptions techniques.

Pour toutes ces raisons, la responsabilité de Publiscreen ne saurait en aucun cas être engagée en cas de non-respect des contraintes techniques.

Pour garantir l'intégrité du fichier à imprimer, le client peut demander la réalisation d'une épreuve de contrôle calibrée (appelée Bon à Tirer B.A.T.). Les prix seront à évaluer selon le projet et sur devis uniquement. A défaut d'une demande de B.A.T. lors de la commande, le client accepte sans réserve les limites techniques ci-dessus présentées. Publiscreen n'intervient jamais sur les fichiers nécessitant une correction d'auteur. Dans ce cas, le client s'engage à fournir un nouveau fichier.

IX – Propriété intellectuelle, contrefaçon et copyright

Tout client est présumé être titulaire des droits de reproduction des documents, images, logos, polices de caractères, bénéficiant des lois sur la propriété intellectuelle, dont il confie l'impression à Publiscreen.

Le client garantit à Publiscreen que l'utilisation des produits ne sont et ne seront pas constitutifs d'une quelconque violation des obligations des droits d'un tiers. L'acheteur déclare également que les produits qu'il réalise ne sont pas susceptibles de constituer des faux ou de porter atteinte à des tiers et, d'une manière générale, que l'achat et l'utilisation des produits ne contreviendront à aucun droit, règle ou législation en vigueur. En conséquence, il assume l'entière responsabilité des préjudices qui pourraient être invoqués par un tiers.

Publiscreen se réserve le droit de refuser l'impression de documents à caractère pornographique, raciste, violent, portant atteinte à la jeunesse, et plus globalement ne correspondant pas à l'éthique de Publiscreen.

X – Informatique et liberté

En application de la loi informatique et libertés, le client peut accéder aux informations le concernant, demander leur rectification ou exiger à ne plus figurer dans notre base de données.

IX – Litiges

En cas de litige, le tribunal de Lille sera le seul compétent. Publiscreen se réserve le droit d'annuler toute commande d'un client avec lequel il existerait un litige antérieur.